



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Traçabilité de la viande

Question écrite n° 22801

Texte de la question

Mme Laurence Trastour-Isnart attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la traçabilité de la viande en France. Le 7 juin 2019, l'État français a rendu public un regrettable événement : 780 tonnes de faux « steaks hachés » surgelés ont été distribués par plusieurs associations dans le cadre de l'aide alimentaire aux plus démunis. Cette distribution a été commencée dès juillet 2018. Mais la composition de ces plus de 7 millions de « steaks hachés » était faite de gras, de peau, d'os, le tout ayant été mixé avec la viande transformée. Ainsi il n'y avait que peu de viande dans ces « steaks hachés ». Pourtant, une multitude d'associations avaient procédé à un achat groupé de plus de cinq millions d'euros. Ces associations bien connues que sont La Croix Rouge, Les Restos du Cœur ou encore Le Secours Populaire Français sont essentielles pour nombre de citoyens qu'elles assistent en fournissant des denrées alimentaires tout au long de l'année. Cette tromperie est dramatique : la seule antenne du Secours populaire des Alpes-Maritimes a dû retirer près d'une tonne et demi de denrée alimentaire pour ne citer qu'elle. Cette perte est tristement regrettable car cette nourriture va manquer dans les distributions journalières des plus démunis qui en ont tant besoin. De nombreux témoignages rapportent d'ailleurs que ces « steaks hachés » sont des produits difficiles à obtenir. Ces derniers ont été fournis par une entreprise française qui s'approvisionnait auprès d'un industriel polonais. Cela révèle d'une insuffisance dans la traçabilité et le contrôle des produits importés et plus particulièrement des produits alimentaires. C'est pourquoi elle demande au Gouvernement quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de lutter contre ces dérives alimentaires trop fréquentes et assurer *in fine* une traçabilité suffisante de la viande venant hors de France.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22801

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8136

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)